



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate**SP-O(HIJ)-T(VWY)-N****Danger**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 106 160
Nom commercial : Potassium chromate
Identification de la société : JEULIN SA
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Carc. Cat. 2; R49
Muta. Cat. 2; R46
Xi; R36/37/38
R43
N; R50-53

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- **Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention (CLP : Skin Sens. 1)
Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B - Danger (CLP : Muta. 1B)
Cancérogénicité - Catégorie 1B - Danger (CLP : Carc. 1B)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Etiquetage

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger

JEULIN SAT: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate**SP-O(HIJ)-T(VWY)-N**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- **Mention de danger** : H340 : Peut induire des anomalies génétiques.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H350i : Peut provoquer le cancer par inhalation.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - **Intervention** : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P302+P352+P362+P332+P313+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.
 - **Stockage** : P405 : Garder sous clef.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Chromate de potassium	: 100 env. %	7789-00-6	232-140-5	024-006-00-8	----- Carc. Cat. 2; R49 Muta. Cat. 2; R46 Xi; R36/37/38 R43 N; R50-53 ----- Carc. 1B (H350) Muta. 1B (H340) Eye irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : **Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs.**
Consulter immédiatement un médecin.

JEULIN SAT: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate

SP-O(HIJ)-T(VWY)-N

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
Comburant.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

: Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

: Evacuer et restreindre l'accès.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Neutraliser les résidus de faible importance à l'aide de bisulfite de sodium, de thiosulfate de sodium ou de sels ferreux en présence d'acide sulfurique. Puis rincer à l'eau.

Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Eviter la production de poussières.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Stockage

: Conserver sous clé.

Limiter l'accès au personnel autorisé.

Après utilisation bien fermer le couvercle.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Eviter le contact avec l'humidité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate

SP-O(HIJ)-T(VWY)-N

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
 - Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - Autres : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.
- Contrôle de l'exposition**
- France : VME 0,05 mg/m³ (Cr)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique : Chromate de potassium.
- Etat physique : Poudre.
- Couleur : Jaune.
- Odeur : Inodore.
- pH : 50g/LH₂O: 8,5-10
- Poids moléculaire : 194,20
- Point de fusion [°C] : 971
- T° d'ébullition initiale [°C] : Aucune donnée disponible.
- Densité : 2,73
- Solubilité dans : Eau. (20°C) : 63 g/L
Ethanol. (20 °C) : insoluble
- Point d'éclair [°C] : Non applicable.
- Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.
- Limites d'explosivité
- Limites d'explosivité inférieures [%] : Non applicable.
- Limites d'explosivité supérieures [%] : Non applicable.
- Log P octanol / eau à 20°C : Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter : Contact avec des substances métalliques.
- Matières à éviter : Acides forts. (H₂SO₄, HCl...)
Eau.
Matières combustibles.
Agents réducteurs.
Composés organiques.
Chlorates.
Métaux. (poudre)
- Produits de décomposition dangereux : Aucune donnée disponible.
- Propriétés dangereuses : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
Favorise l'inflammation des matières combustibles.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate

SP-O(HIJ)-T(VWY)-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation

: Toxique par inhalation.
Les poussières du produit peuvent causer une sévère irritation des voies respiratoires.
L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique.
Risque d'oedème pulmonaire.

- Cutanée

: Toxique par contact avec la peau.
Provoque des brûlures.
Provoque de ulcères et des nécroses des tissus.

- Oculaire

: Très irritant pour les yeux.
Risque de lésions oculaires graves.

- Ingestion

: Toxique en cas d'ingestion.
Irritation grave ou brûlures à la bouche, la gorge, l'oesophage et l'estomac.
Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.
Provoque une lésion du foie et des reins avec risque d'apparition d'une insuffisance hépatique et rénale.

- Autre

: Organes cible(s) :
Foie.
Reins, uretère.
Peau.
Poumons.
Sang.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

Sensibilisation

: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.
L'exposition peut provoquer une réaction allergique.
Dermatite.

Effets cancérogènes

: Peut causer le cancer.
Cancérogène catégorie : Catégorie 1B.
IARC (International Agency for Research on Cancer). Overall Evaluations of Carcinogenicity to Humans
Group 1: Carcinogenic to humans

Ce produit est reconnu cancérogène pour l'homme. Risque important de cancer broncho-pulmonaire.

Effets mutagènes

: Peut causer des altérations génétiques héréditaires.
Mutagène catégorie : Catégorie 1B.

- Ames test

: Aucune donnée disponible.

- E. Coli test

: Les tests mutagéniques sont positifs.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

: Il demeure un doute concernant la toxicité de ce produit sur la fonction de reproduction humaine. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.

Il est conseillé aux femmes enceintes de proscrire tout contact avec ce produit.

Effets tératogènes

: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Autres informations toxicologiques

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate**SP-O(HIJ)-T(VWY)-N**

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

FT N°: 180.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Éviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les poissons : P.Pomelas CL50 : 39,8 mg/L/96h. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE50 : 0,02mg/L/48h.
DThO (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets	: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name	: UN 3288 SOLIDE INORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, II
- No ONU	: 3288
- I.D. n° :	: 60
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 6.1 Group : II
Transport par mer	
- GGVE/GGVSee classe	
- Code IMO-IMDG	: UN 3288 Solide inorganique toxique, n.s.a. (potassium chromate)
- Classe	: 6.1
- Groupe d'emballage	: II
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 3288 Toxic solid, inorganic, n.o.s. (potassium chromate)
- IATA - Classe ou division	: 6.1
- Groupe d'emballage IATA	: II

JEULIN SAT: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 17 / 10 / 2005

Potassium chromate

SP-O(HIJ)-T(VWY)-N

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R46 : Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R49 : Peut provoquer le cancer par inhalation.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN
Règlement CE 1907/2006